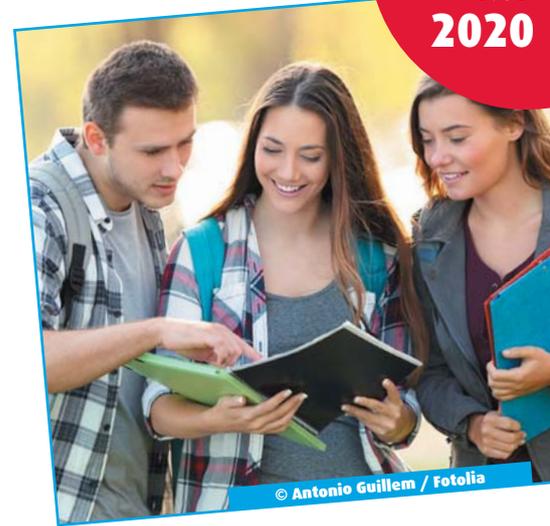


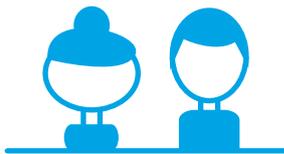
Après le bac : quelles études choisir ?



© Antonio Guillem / Fotolia

BTS, DUT, école d'ingénieur-e-s ou de commerce, cursus universitaire... après le bac, plusieurs voies s'offrent à vous. Mais, pour éviter une décision de dernière minute et prendre le risque de faire un mauvais choix, mieux vaut réfléchir à votre orientation en amont.

FILÈRES LES PLUS DEMANDÉES PAR LES BACHELIER·ÈRE·S



- Bac pro : 84% des BTS
- Bac techno : 54% des BTS
- Bac général : 57% des licences ou la Paces

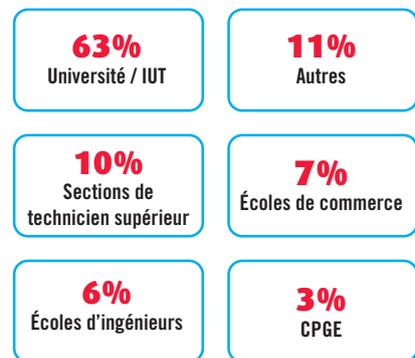
Source : Rers 2019

HAUSSE DU NOMBRE D'ÉTUDIANT·E·S



Source : MENESR

OÙ VONT LES ÉTUDIANT·E·S ?



Trouver sa voie

Trois ans pour y réfléchir

Vous ne savez pas quelle profession vous souhaitez exercer ? C'est normal ! À 16, 17 ou 18 ans, ce n'est pas facile de se projeter dans un métier. Pas de stress ! Avancez progressivement pour clarifier votre projet. Mais le plus tôt sera le mieux.

■ Anticipez

De nombreux élèves se penchent sur la question des études post-bac seulement quelques semaines avant les inscriptions sur la plateforme d'admission en première année des formations supérieures (Parcoursup). Au stress de la préparation du bac s'ajoute alors l'inconnu de l'orientation.

Commencer à y réfléchir tranquillement dès la seconde est donc un choix judicieux. Même si tout peut changer en 3 ans, s'informer, poser des questions,

mûrir petit à petit un projet professionnel vous aideront à prendre une décision au moment des choix sur Parcoursup.

■ Accordez-vous le droit à l'erreur

Ayez bien conscience que vous ne jouez pas votre vie professionnelle sur une décision prise à 18 ans. On ne choisit pas un métier pour toute la vie ! Aujourd'hui, on peut changer de métier au cours de sa vie professionnelle.

Si vous sentez que vous n'êtes pas dans la bonne voie, des passerelles existent entre les filières. Et même une fois en poste, avec les dispositifs de formation continue, vous pourrez reprendre des études et changer de voie.

■ Ne vous laissez pas mettre dans des cases

Vous êtes un bon élève ? Vous pouvez, certes, envisager une prépa ! C'est la voie royale donc forcément ce qu'il y a de mieux pour vous... Mais vos résultats scolaires ne doivent pas être vos seuls critères d'orientation. Tenez aussi compte de vos goûts et de votre personnalité. Soyez ouvert à tout sans préjugé. Une orientation réussie est une orientation qui vous épanouira. L'important n'est pas de faire une « grande école », l'important est de faire une école qui vous correspond.

À LIRE AUSSI

Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61
L'orientation scolaire : où s'informer n° 1.03
Réussir son entrée dans une filière sélective n° 1.08
Après un bac à dominante littéraire n° 1.341
Après un bac à dominante économique et sociale n° 1.342
Après un bac à dominante scientifique n° 1.343
Les DUT n° 1.437
Les BTS n° 1.436
Les classes préparatoires n° 1.623
Les études universitaires n° 1.631
Les études d'ingénieur-e n° 2.813
Économie, gestion, management : écoles et universités n° 2.332

Procédez par étapes

On ne se réveille pas un matin en se disant : ça y est, je sais ce que je veux faire ! C'est un processus qui se construit au fur et à mesure, jusqu'en terminale.

■ Réfléchissez au choix de bac

Les lycéens qui passeront un bac général en 2020 seront les derniers à passer un bac L, ES ou S. Selon votre série, les débouchés ne sont pas les mêmes. Quant à la voie technologique, elle vous oriente déjà vers un secteur précis.

Ceux qui passeront le bac général en 2021 devront choisir des spécialités avant d'entrer en 1^{re}. Avant cela, explorez les différentes poursuites d'études qui vous intéressent et vous correspondent le mieux, puis optez pour les matières les plus pertinentes. Par exemple, pour des études médicales, il sera sans doute judicieux de choisir les sciences de la vie et de la Terre.

> Cf. dossiers Actuel Cidj *Le bac général n° 1.34*; *Les bacs technologiques n° 1.435*; *Après un bac à dominante littéraire n° 1.341*; *Après un bac à dominante économique et sociale n° 1.342*; *Après un bac à dominante scientifique n° 1.343*.

■ Renseignez-vous sur les filières

Études courtes, études longues, université ou école, prépa littéraire ou scientifique ? Avez-vous une bonne idée des possibilités qu'offre le système français en matière d'études post-bac ? Avant même de parler du contenu des études, il est nécessaire de

se pencher sur les différentes possibilités et leurs conditions d'accès. Pour vous aider à choisir, plusieurs démarches peuvent vous aider.

Portes ouvertes et salons

Allez aux journées portes ouvertes organisées par les écoles et universités. C'est l'occasion de découvrir les lieux, de « sentir » si vous vous y plaisez ou non, et d'interroger les organisateurs sur le déroulé du cursus qui vous intéresse. Vous pouvez également vous déplacer dans les nombreux salons étudiants organisés tout au long de l'année.

Conseil

Ne vous focalisez pas sur un métier précis

Réfléchissez en entonnoir : identifiez d'abord un ou plusieurs secteurs qui vous intéressent puis affinez progressivement votre projet. Sachez que les études peuvent parfois mener à des dizaines de professions. C'est au cours de votre cursus, de vos stages, de vos rencontres que vous découvrirez des métiers dont vous ne soupçonniez peut-être pas l'existence. Enfin, rassurez-vous, l'orientation n'est pas figée, au contraire, elle se construit dans le temps et se réajuste en fonction de vos expériences et envies.

F. Kaci, conseillère au CIDJ

Journées d'immersion

Certains établissements organisent des journées ou semaines d'immersion. Des lycéens sont accueillis sur les bancs des facs pour suivre des cours pendant quelques heures. Ils peuvent ainsi faire l'expérience de la vie scolaire étudiante et découvrir la rapidité des prises de notes ou comprendre la nécessité d'apprendre de façon autonome. Renseignez-vous auprès de l'université ou de l'école qui vous intéresse pour savoir si elles pratiquent ce type de sessions de découverte.

Interrogez des étudiant-e-s

Profitez de ces journées pour parler avec des étudiants. Interrogez-les sur leurs motivations, leur quotidien, leurs difficultés et les avantages qu'ils trouvent à suivre cette formation. Vous pouvez également les joindre via les réseaux sociaux, les forums en ligne et les associations d'étudiants.

RÉFORME DU BAC 2021

Les lycéens qui passeront le bac en 2020 seront les derniers à le passer dans les séries L, S, ES. Le bac général sera, dès 2021, composé d'une combinaison de spécialités. Il faudra choisir 3 spécialités en 1^{re}, mais n'en garder que 2 en terminale.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Le bac général n° 1.34.*

■ Posez-vous les bonnes questions

Vous connaissez désormais les différents cursus possibles. Mais lequel est fait pour vous? Pour le savoir, posez-vous les bonnes questions :

- quel-le étudiant-e êtes-vous?
- êtes-vous autonome, capable de vous motiver tout-e seul-e sans être encadré-e?
- avez-vous envie de faire des études longues ou courtes?
- préférez-vous l'enseignement théorique et général ou avez-vous envie de concret?
- quelles sont vos matières préférées?
- que dit votre dossier scolaire : quel est votre niveau?

Bref, apprenez à mieux vous connaître. Pour cela, n'hésitez pas à solliciter vos amis, votre famille, vos professeurs. Posez-leur des questions sur la façon dont ils vous perçoivent.

■ Soyez curieux-se!

Savez-vous ce que font vos parents? vos oncles et tantes? la voisine? les parents de vos amis? Interroger les adultes qui vous entourent sur leur métier constitue un bon réflexe. Qui sait, peut-être découvrirez-vous une activité passionnante et qui vous correspond.

Si vous avez déjà des idées, Internet est évidemment une bonne source d'information : fiches métiers, vidéos, témoignages de professionnels, vous trouverez de nombreuses infos sur le Web.

Profitez des salons spécialisés qui permettent de s'informer sur les métiers et les formations. C'est aussi là que vous rencontrerez des professionnels qui accepteront facilement de vous parler de leur métier ou des responsables de formation qui pourront vous présenter les cursus d'études.

Faites une enquête : si vous voulez connaître un métier de façon plus précise, l'idéal est d'échanger avec un professionnel. Pour cela, renseignez-vous déjà dans un premier temps sur Internet puis préparez un questionnaire détaillé sur la pratique du métier. Faites-vous aider, si vous le pouvez, par un professeur ou vos parents. Le plus dur sera de trouver un contact qui acceptera de répondre à vos questions. Osez appeler et demandez un rendez-vous. Proposez plutôt un entretien téléphonique, moins contraignant pour votre interlocuteur.

■ Informez-vous sur le marché de l'emploi

Savoir quels secteurs recrutent et comment se situe le marché de l'emploi dans telle ou telle filière peut aussi vous permettre d'orienter votre choix. Là aussi vous trouverez un grand nombre d'informations sur Internet ou dans les structures d'orientation comme les centres régionaux d'Information Jeunesse.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers qui recrutent n° 3.01*; *Les métiers de demain n° 3.011.*

DISCUTER POUR S'INSPIRER

Outre les forums et les réseaux sociaux, il existe un site (gratuit) destiné à mettre en relation des futurs étudiants et ceux qui suivent déjà le cursus envisagé appelés « éclaireurs ». Il suffit de créer un profil, de répondre à quelques questions sur votre niveau dans plusieurs matières ou vos centres d'intérêt. Plusieurs pistes d'études vous sont ensuite proposées et vous pouvez entrer en contact avec les « éclaireurs ».

www.inspire-orientation.org

Ne vous démoralisez pas pour autant si le métier de vos rêves se situe dans un secteur bouché. Il y a des alternatives qui peuvent être rassurantes pour vous et vos parents sans fermer la porte à vos envies. Pourquoi ne pas commencer, par exemple, par des études généralistes et porteuses comme une école de commerce ou d'ingénieurs puis, par le biais de stages ou de spécialisations, travailler dans le milieu qui vous passionne ?

■ Rencontrez un·e conseiller·ère

Si vous n'avez aucune idée, il existe sûrement dans votre ville un CIO (centre d'information et d'orientation) ou une structure du réseau Information Jeunesse (BIJ, PIJ, CRIJ ou CIDJ) qui peut vous aider dans votre choix d'orientation. Des conseillers qui connaissent bien les études et les métiers vous aideront à dégager de grandes idées et vous feront découvrir toutes les possibilités qui s'offrent à vous. Vous pourrez aussi passer des tests d'orientation.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *L'orientation scolaire : où s'informer n° 1.03.*

Quelles études choisir ?

Études courtes : BTS, DUT, licence pro ou bachelor ■ ■ ■ ■

BTS, DUT, licence professionnelle et bachelor sont des cursus courts de 2 ou 3 ans qui vous permettent de rentrer directement dans la vie active. Mais ces diplômes ne vous ferment pas pour autant la porte à des études plus longues. Avec un bon dossier, une poursuite d'études est tout à fait envisageable.

■ BTS

Les BTS (brevets de technicien supérieur) et BTSA (brevets de technicien supérieur agricole) se préparent en 2 ans après le bac, en lycée public, en lycée agricole ou dans une école privée sous contrat ou hors contrat.

L'admission en BTS est sélective. Votre dossier scolaire (notes de 1^{re} et notes des deux premiers trimestres de terminale) est examiné attentivement et peut, dans certains cas, être complété par un entretien individuel. Si vous choisissez une spécialité rare ou très demandée, la sélection est encore plus sévère.

Le diplôme : le BTS est un diplôme reconnu par l'État de niveau bac + 2. Il est généralement obtenu après un examen final et sur contrôle continu en cours de formation.

Pour qui : le BTS s'appuie sur l'enseignement académique (maths, français, langue vivante...), mais laisse une large place à l'enseignement professionnel. L'ambiance est quasiment identique à celle du lycée. Si vous avez encore besoin de vous sentir encadré et si vous avez envie d'apprendre concrètement un métier, le BTS est une bonne option.

Poursuite d'études : 50 % environ des titulaires de BTS poursuivent leurs études vers un DU (diplôme universitaire), une licence professionnelle, une école d'ingénieur·e-s ou de commerce via les admissions parallèles.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les BTS n° 1.436.*

■ DUT

Préparé en 2 ans après le bac, le DUT (diplôme universitaire de technologie) permet aux jeunes d'être rapidement opérationnels dans leur métier. Il y en a pour tous les goûts puisqu'il existe 24 spécialités dans des domaines très variés.

Le DUT se prépare dans un IUT (institut universitaire technologique). Il n'existe pas, contrairement au BTS, d'écoles privées qui préparent à ce diplôme.

L'admission est très sélective. Certaines filières sont particulièrement demandées et comptent plusieurs centaines de candidatures pour 30 places. Dans ce cas, en plus du dossier scolaire (bulletins de première et de terminale), l'IUT vous fera passer des tests, un entretien individuel ou une demande de travaux complémentaires. C'est votre motivation et votre détermination à obtenir ce DUT qui seront avant tout évaluées.

Le diplôme : en DUT, c'est le système du contrôle continu qui prime. Il dispense des cours beaucoup plus théoriques et généralistes que le BTS.

Pour qui : comme en BTS, les élèves sont très encadrés et l'ambiance reste proche de celle du lycée. Le DUT est un diplôme qui plaît beaucoup aux entreprises. Les élèves qui veulent vite s'insérer dans la vie professionnelle y trouveront leur compte. De plus, de nombreux étudiants auront la possibilité de poursuivre leurs études.

Poursuite d'études : 80 % des élèves de DUT poursuivent leurs études en DU (diplôme universitaire), licence pro, école de commerce ou d'ingénieur-e-s par le biais des admissions parallèles.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les DUT n° 1.437*.

RÉFORME DU DUT

Une réforme est en préparation pour transformer le DUT (diplôme universitaire de technologie). Il deviendrait le **BUT ou bachelor universitaire de technologie**, qui serait un diplôme en 3 ans conférant le grade de licence. Le DUT deviendrait alors une certification intermédiaire, à l'issue des 2 premières années.

La réforme cherche aussi à redonner à cette formation sa fonction initiale qui est d'accueillir les bacheliers technologiques. Ainsi, le BUT devrait accueillir 50 % d'entre eux.

■ Licence professionnelle

La licence professionnelle se prépare en 1 an après un bac + 2 : BTS et DUT principalement, mais aussi après une deuxième année de licence validée (L2) ou un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust).

Dispensée en IUT (Institut universitaire de technologie), mais aussi en école, au lycée ou en CFA (centre de formation d'apprentis), elle permet d'acquérir une spécialisation ou une compétence complémentaire par rapport à un précédent cursus.

L'admission est sélective : examen du dossier et entretien de motivation devant un jury.

Le diplôme : il délivre le grade de licence et valide 60 crédits ECTS. Le diplôme s'obtient, selon les établissements, sur contrôle continu, examen final, ou les deux.

Pour qui : pour ceux qui après un bac + 2 souhaitent se spécialiser dans un domaine. La licence pro alterne théorie et pratique. La licence professionnelle est un diplôme reconnu par les entreprises qui apprécient le côté professionnalisant de la formation.

Poursuite d'études : la vocation de ce diplôme est l'insertion professionnelle. Assez peu d'élèves poursuivent leurs études. Mais il est possible de continuer en master, de faire une autre licence pro ou de reprendre une licence générale.

■ Bachelor

Le bachelor se prépare en 3 ans après le bac, en école privée. Ce sont principalement les écoles de commerce qui proposent des bachelors, mais aussi quelques écoles d'ingénieur-e-s. Les bachelors en commerce sont accessibles sur concours commun (Passerelle Bachelor, Ecricome Bachelor, Bachelor EGC) ou sur concours propre. Dès la première année, les étudiants peuvent partir 6 mois minimum à l'étranger, dans une université ou une entreprise.

Le diplôme : le bachelor est un diplôme de niveau bac + 3. Professionnalisant, il permet d'intégrer une école de commerce sans passer par une prépa.

Pour qui : le bachelor est un bon compromis pour les étudiants qui souhaitent se former en école de commerce sans s'engager dans un parcours long. Il permet aussi de poursuivre en master.

À savoir : le titre de bachelor n'étant pas encadré, n'importe quelle école peut le proposer. Soyez vigilant car ces formations coûtent cher et l'investissement doit en valoir la peine. Privilégiez les écoles qui proposent un diplôme visé par l'État et dont les 3 années donnent des équivalences en crédits ECTS (180 crédits ECTS dans le cas d'un bac+ 3).

Nouveauté : dès 2020, certains bachelors devraient être reconnus au grade de licence pour faciliter la poursuite d'études en master.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Économie, gestion, management : écoles et universités n° 2.332*.

PENSEZ À L'ALTERNANCE

BTS, DUT, licence professionnelle mais aussi école de commerce ou d'ingénieurs, tous ces diplômes peuvent être préparés en alternance. Parce qu'elles allient cours théoriques et expérience en entreprise, les formations en alternance sont très appréciées des recruteurs. Rémunérées, elles permettent aussi de financer ses études. Mais il faut une solide motivation car le rythme est intense.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage n° 1.42*.

Cursus universitaire : visez un bac + 5

Si vous optez pour l'université, sachez que vous vous engagez au moins pour 5 ans, à moins de préparer une licence pro (bac + 3). La licence générale ne vise pas l'insertion professionnelle. Il faudra aller jusqu'au master 2 (bac + 5).

■ Le cursus LMD (licence-master-doctorat)

Lorsque vous entrez à l'université, vous intégrez un premier cursus de 3 ans (L1, L2, L3) appelé licence qui vous donnera un niveau bac + 3. Vous obtiendrez également une équivalence européenne de 180 crédits qui vous permettra, si vous le souhaitez, de poursuivre dans une université étrangère.

À savoir : le « plan étudiants » du gouvernement entré en vigueur à la rentrée 2019, a mis en place une nouvelle licence transformée, personnalisée et modulable. Lors de la procédure d'admission en L1, les universités peuvent exiger des candidats qui ne justifient pas des prérequis définis comme nécessaires, d'intégrer une année de remise à niveau. L'étudiant obtiendra ainsi sa licence en 4 ans au lieu de 3 et signera un « contrat de réussite pédagogique », évolutif, dont le suivi sera assuré par le directeur des études. Il pourra bénéficier du tutorat d'un étudiant en niveau supérieur et de différents types de pédagogie (par projet, inversée...) pour réussir son cursus.

Le master s'effectue en 2 ans d'études après la licence (L3) et permet d'obtenir un bac + 5.

Si vous vous destinez à la recherche, vous devrez poursuivre vos études 3 années supplémentaires pour obtenir le doctorat (bac + 8).

PARTIR À L'ÉTRANGER

Pourquoi ne pas passer une année (ou plus) à l'étranger ? Acquérir ou approfondir une autre langue, apprendre à vivre en autonomie, découvrir une autre culture... les avantages d'une telle expérience sont nombreux. N'oubliez pas, à votre retour, de bien la mettre en valeur dans votre CV, vos lettres de motivation, etc. Pour réintégrer l'enseignement supérieur en France après un an dans un autre pays, il suffira de cocher la case « césure à l'étranger » lors de la procédure sur Parcoursup.

Cf. dossiers Actuel-Cidj *Partir à l'étranger : toutes les idées* n° 8.1; *Préparer son séjour à l'étranger* n° 8.11; *Étudier en Europe* n° 8.52; *Les séjours linguistiques à l'étranger* n° 7.6.

■ Des études théoriques

À l'université, les possibilités d'études sont multiples. Droit, économie, lettres, langues, histoire, sociologie, mathématiques... Il y en a pour tous les goûts ! Mais l'enseignement reste très théorique. Pour éviter les déconvenues, examinez bien les programmes des formations et leurs débouchés avant de faire votre choix.

PARÉO : UNE FORMATION POUR TROUVER SA VOIE

Le diplôme universitaire PaRéO (passport pour réussir et s'orienter) de l'université Paris Descartes vise à offrir aux étudiants titulaires du bac une année pour acquérir les compétences clés nécessaires à la réussite de leur parcours. La formation s'adresse aux bacheliers, aux étudiants en L1 souhaitant se réorienter ou encore à ceux qui souhaitent reprendre leurs études. L'inscription s'effectue via Parcoursup pour une rentrée mi-septembre. Une deuxième rentrée peut avoir lieu en novembre. Pour cela, adressez votre candidature auprès de l'université.

www.parisdescartes.fr rubrique Formation / DU PaRéO

■ Le choix de l'indépendance

La fac, c'est la liberté ! On va en cours, on repart, on travaille... ou pas. Personne ne viendra vous demander des comptes. Ce que vous apprenez en cours est une base qu'il faut enrichir par des recherches personnelles en bibliothèque. Cela nécessite donc beaucoup d'autonomie et une solide motivation. Seuls 42 % des nouveaux entrants en 1^{re} année passent en 2^e année. Posez-vous bien la question : êtes-vous fait-e pour ce genre d'études ?

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les études universitaires* n° 1.631.

Filières longues en écoles de commerce ou d'ingénieur·e·s

Pour entrer dans une école de commerce ou d'ingénieur·e·s, il est généralement nécessaire de suivre une prépa classique ou une prépa intégrée post-bac. Grandes ou petites, elles ne sont pas uniquement réservées aux meilleur·e·s élèves. Elles délivrent un diplôme de niveau bac + 5. Pour les filières courtes en bachelor (bac + 3), voir ci-dessus.

■ Écoles d'ingénieur·e·s

Il existe trois façons d'intégrer une école d'ingénieurs.

Après une prépa scientifique (maths sup, maths spé)

Ces prépas scientifiques sont ouvertes aux bacheliers généraux ayant suivi des spécialités scientifiques (section S pour ceux qui auront obtenu le bac avant la session 2021), mais aussi aux bacheliers technologiques ou aux titulaires de certains BTS et DUT. Et contrairement aux idées reçues, elles ne sont pas réservées qu'aux meilleurs élèves. Il existe aussi des prépas plus modestes qui acceptent des élèves de niveau plus moyen.

Pour qui : les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont destinées aux élèves qui visent les grandes écoles d'ingénieurs ou qui ne savent pas encore précisément vers quoi s'orienter. Ils ont 2 ans pour y réfléchir. Le niveau d'exigence est élevé et demande beaucoup de travail. Beaucoup plus qu'au lycée. Posez-vous la question : êtes-vous prêt à fournir un travail intense pendant deux ans ?

Si vous visez les grandes prépas, la concurrence sera rude. Il faudra surmonter la pression et la compétition qui y règne parfois. Cependant, il existe aussi des prépas moins prestigieuses qui acceptent des dossiers avec 12 de moyenne. Elles vous prépareront également très bien aux concours dans une ambiance moins compétitive.

En intégrant une classe préparatoire, il vous faudra aussi accepter une chute importante de vos notes, surtout en début d'année.

Enfin, ceux qui rêvent d'indépendance et d'autonomie risquent de ne pas y trouver leur compte. En prépa, ils seront encadrés comme au lycée.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les classes préparatoires n° 1.623.*

Après une prépa intégrée

La prépa intégrée permet d'éviter la pression d'un cursus en prépa classique. Les étudiants intègrent sur concours l'école directement après le bac pour 2 ans de prépa. Si leur prépa s'est bien passée, ils sont admis en cursus ingénieur pour 3 ans supplé-

mentaires et sortent avec un diplôme d'ingénieur au même titre que ceux passés par une CPGE.

Pour qui : la prépa intégrée est faite pour les élèves qui savent déjà dans quel domaine ils souhaitent se spécialiser et qui ont choisi l'école dans laquelle ils veulent étudier dès la terminale. L'enseignement est moins théorique qu'en prépa classique et le rythme moins intense même s'il reste soutenu.

Les étudiants travaillent rapidement sur des projets. Dès la première année, ils sont plongés dans l'ambiance « école » et profitent de la vie étudiante. Les mathématiques et la physique sont appliquées à la spécialité.

En admission parallèle

Les écoles d'ingénieurs recrutent également après un bac + 2 ou bac + 3. Les élèves entrent en 1^{re} année de cycle ingénieur en même temps que les élèves de prépa.

Certaines écoles recrutent sur concours spécifiques comme la banque d'épreuves BTS-DUT, le concours des écoles d'agronomie, le concours ATS (adaptation technicien supérieur), le concours national d'admission, le concours CASTing des écoles centrales. D'autres écoles recrutent sur dossier et entretien. Renseignez-vous en fonction de l'école qui vous intéresse.

Attention : si votre but est d'intégrer une école d'ingénieurs après un BTS ou un DUT, il faudra travailler dur car seuls les meilleurs élèves seront admis !

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les études d'ingénieur·e n° 2.813.*

■ Écoles de commerce

Il existe trois façons d'intégrer une école de commerce.

Après une prépa économique et commerciale

La prépa économique et commerciale vous prépare aux concours très sélectifs des grandes écoles de commerce. 3 options sont possibles : scientifique pour les bacheliers à dominante scientifique, économique pour les titulaires d'un bac à dominante éco-

nomie, ou plus rarement à dominante littéraire, et technologique pour les détenteurs d'un bac STMG. Le rythme sera le même qu'en prépa scientifique.

Sans prépa

Il est aussi possible d'accéder aux écoles de commerce sans prépa pour un cursus de 3 à 5 ans. Aujourd'hui, pratiquement toutes les écoles de management, y compris de très prestigieuses, proposent des bachelors (bac + 3). Accessible sur concours commun ou concours propre après le bac, ce diplôme permet ensuite, par le biais des admissions parallèles, sur concours, d'intégrer la première année du cursus grande école pour obtenir un master.

En admission parallèle

De plus en plus d'écoles supérieures de commerce, accessibles après une prépa, accueillent également des étudiants avec un bac + 2 ou un bac + 3/+ 4, hors prépa, dans le cadre des admissions parallèles. La plupart de ces écoles recrutent sur concours par le biais de 3 banques communes d'épreuves : Passerelle, Ecricome Tremplin, Ambitions+ ou sur concours propre.

Attention : seuls les meilleurs étudiants intègrent les écoles de commerce en admission parallèle.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Économie, gestion, management : écoles et universités n° 2.332.*

Études médicales et paramédicales : entre 3 et 11 années d'études

Vous avez la vocation de travailler dans le médical ? Sachez que ces études sont très sélectives et s'intègrent sur concours.

■ Études de santé : deux nouvelles voies d'accès

À la rentrée 2020, la Paces est supprimée pour faire place à de nouvelles modalités d'accès aux études de santé après le bac. Deux possibilités pour intégrer les 2^e années de médecine, d'odontologie (dentaire), de maïeutique (sage-femme) ou de pharmacie sont prévues : le Parcours spécifique « accès santé » (Pass) ou la licence « accès santé » (L.AS).

L'accès aux études de santé reste cependant sélectif. Les étudiants seront sélectionnés sur les résultats obtenus en première année ainsi que sur des épreuves complémentaires, écrites ou orales. Les modalités des épreuves seront précisées par chaque université.

Pour chacune des voies, seules deux tentatives sont autorisées pour poursuivre dans les études de santé.

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Journalisme, communication, hôtellerie, tourisme, art, informatique, transports, social... de nombreux secteurs d'activité proposent des formations spécifiques (de bac + 2 à bac + 5 ou plus) dans des écoles spécialisées. Ces écoles peuvent être publiques ou privées. Les diplômes, titres ou certificats préparés sont reconnus ou non. Il est important de bien se renseigner pour ne pas se tromper et trouver l'école qui vous correspond le mieux.

Les dossiers Actuel-Cidj, secteur par secteur, peuvent vous aider à y voir plus clair.

Le *numerus clausus* disparaît. Chaque année, le nombre d'admis en 2^e année des études de santé sera déterminé par les universités en accord avec l'Agence régionale de santé selon les besoins et les capacités de formation sur le territoire.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Médecin n° 2.71; Sage-femme n° 2.742; Chirurgien-ne-dentiste et assistant-e dentaire n° 2.721; Pharmacien-ne et préparateur-trice en pharmacie n° 2.731.*

■ Études paramédicales

De nombreux métiers existent dans le paramédical. Pour les infirmiers, le concours qu'il fallait passer auparavant pour intégrer un Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) a été supprimé en 2019. Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers ce métier devront désormais formuler leurs vœux sur Parcoursup et l'admission se fera sur dossier. Ceux qui auront eu une réponse conditionnelle (le fameux « Oui, si ») pourront suivre une année de mise à niveau.

À partir de la rentrée 2020, les autres spécialités paramédicales (kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien, etc.), devraient être intégrées à la plateforme Parcoursup également, mais elles pourraient recruter selon des modalités différentes. Certaines pourraient conserver un concours (écrit + oral) quand d'autres sélectionneraient sur dossier ou avec les deux modalités.

Pour qui : le bac S n'est pas obligatoire. Avec un bac L, ES ou encore un bac technologique STL ou ST2S, il est possible de tenter les concours des écoles paramédicales. Mais là encore, il faudra travailler dur ! À partir de 2021, les séries S, L et ES seront supprimées au profit d'un nouveau bac général avec une combinaison de spécialités. Pour tenter des études paramédicales, mieux vaudra sans doute choisir des spécialités scientifiques.

Pour ceux qui auront plutôt choisi des matières littéraires, présenter son dossier sera probablement envisageable après une année de mise à niveau.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Infirmier-ère et puériculteur-trice* n° 2.741; *Masseur-se-kinésithérapeute* n° 2.7522; *Les métiers de la rééducation* n° 2.752; *Ostéopathe* n° 2.713; *Prothésiste dentaire* n° 2.723; *Pédicure-podologue* n° 2.744; *Les métiers de l'optique-lunetterie* n° 2.748.

Bien choisir son école

Les conseils pour ne pas se tromper

En dehors des grands cursus classiques, il existe une multitude d'écoles spécialisées dans de nombreux secteurs d'activité. Si vous avez une idée précise du domaine qui vous intéresse, il faudra choisir votre école. Voici quelques conseils pour choisir au mieux.

■ Public ou privé ?

Le prix est la principale différence entre une école publique et une école privée, mais elle n'est pas la seule. Certains établissements sont reconnus par l'État, d'autres ne le sont pas.

Écoles publiques

Ces écoles dépendent de l'État, proposent des études gratuites et délivrent des diplômes nationaux. Mais dans des établissements très demandés, la sélection est importante. Mieux vaut avoir un bon dossier scolaire et une solide motivation pour être admis.

Écoles consulaires

Les écoles consulaires dépendent des chambres de commerce et d'industrie et sont reconnues par l'État. Cette reconnaissance permet aux étudiants boursiers de percevoir leurs allocations. Les frais de scolarité sont fixés par les établissements. Ces derniers préparent des diplômes nationaux ou délivrent leurs propres certificats.

Écoles privées sous contrat

Les écoles privées sous contrat sont reconnues par l'État et donc soumises au contrôle de celui-ci sur plusieurs points : le fonctionnement de l'établissement, les formations et le personnel d'encadrement et d'enseignement. C'est un premier gage de qualité. Elles peuvent être d'ailleurs très sélectives.

Ces écoles ont le droit de recevoir des étudiants boursiers. Elles définissent elles-mêmes leurs frais de scolarité mais sont normalement moins chères que les écoles privées hors contrat car elles reçoivent des aides de l'État.

Attention : c'est l'école qui est reconnue par l'État et non le diplôme. Il faudra donc aussi se renseigner sur le diplôme proposé.

Écoles privées hors contrat

Les écoles privées hors contrat ne sont pas contrôlées par l'État. Elles peuvent préparer à des diplômes d'État comme le BTS mais il n'y a aucune garantie de qualité de l'enseignement. Le plus souvent, elles proposent leur propre diplôme. Elles sont chères car elles ne reçoivent aucune aide de l'État. Ces écoles peuvent accepter des élèves sans le bac ou avec un dossier scolaire moyen.

■ Quel diplôme ?

Lorsqu'une école affirme que son diplôme est reconnu, demandez-lui par qui. De la réponse dépend la valeur du diplôme. Sachez que l'État ne reconnaît aucun diplôme mais reconnaît des écoles. En revanche, certains diplômes bénéficient de la garantie de l'État. Pour cela ils doivent être visés ou habilités, inscrits ou enregistrés, voire répertoriés.

Diplômes nationaux

Les diplômes nationaux sont délivrés le plus souvent au nom du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi d'autres ministères (Agriculture, Culture, Santé, Sports...).

Il s'agit des BTS, DUT, licences professionnelles et générales, masters, doctorats ainsi que des diplômes des secteurs où les professions sont réglementées comme dans le médical, le paramédical (infirmier-ère, kinésithérapeute), le social (éducateur-trice de jeunes enfants...) ou encore l'architecture.

Grades

Dans le cadre de l'harmonisation des diplômes européens, l'université délivre des diplômes nationaux correspondant à des grades : L (licence), M (master), D (doctorat).

Chaque niveau d'études ou grade est atteint par l'acquisition de crédits européens ECTS (*European Credits Transfer System*, 30 crédits ECTS par semestre) et non plus par la validation d'années d'études.

Le grade de licence est également conféré à d'autres diplômes nationaux notamment le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion), le diplôme d'État d'infirmier et d'ergothérapeute.

Des écoles de niveau bac + 5 peuvent obtenir le grade de master. Il s'agit des écoles d'ingénieurs, de certaines écoles de management et de gestion, d'écoles d'art, des IEP (Instituts d'études politiques), des écoles d'architecture délivrant le diplôme d'État... C'est un gage de qualité.

Attention : certaines formations portent le terme de master (master of sciences, master of arts...), sans être des diplômes nationaux et sans délivrer le grade correspondant.

Conseil

Attention aux intitulés de diplôme

Certaines écoles ont recours à des appellations qui peuvent prêter à confusion. En cas de doute, posez clairement la question : l'école est-elle reconnue par l'État ? Délivre-t-elle un diplôme visé ? Le diplôme donne-t-il des équivalences en crédits ECTS ? Ces crédits sont reconnus au niveau européen et confèrent le grade de licence (180 crédits), master (120 crédits) ou doctorat. Enfin, le diplôme est-il certifié RNCP ? La certification, délivrée par un ministère, prouve que le diplôme est adapté au marché de l'emploi en France.
L. El Feky, rédactrice au CIDJ

Diplômes visés

Les diplômes nationaux (BTS, DUT...) sont d'office des diplômes visés. D'autres formations de niveau bac + 3 à bac + 5 (comme les bachelors des écoles de commerce, les diplômes d'écoles d'art, de communication, de journalisme...) peuvent également obtenir un visa accordé par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Ce label difficile à obtenir est une vraie garantie de la qualité du diplôme. Le visa est obtenu pour une durée de 1 à 6 ans pour un cursus précis et non pour l'ensemble des formations d'une école. La formation permet alors d'obtenir un certain nombre de crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) reconnus au niveau européen qui facilitent la poursuite d'études dans une université à l'étranger.

Une école qui a un diplôme visé l'affiche clairement sur sa plaquette.

Diplômes inscrits ou enregistrés

Lorsqu'une école indique que son diplôme ou titre est certifié de niveau 6, par exemple, cela signifie qu'il a obtenu une certification professionnelle enregistrée ou inscrite au sein du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau bac + 3/+ 4.

Cette certification au RNCP garantit que le cursus suivi a apporté les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'un métier mais ne garantit pas son niveau académique.

Les diplômes concernés sont des diplômes ou titres délivrés par les ministères, par les organismes de formation privés ou publics ou proposés par les branches professionnelles. Ils sont généralement connus et appréciés des entreprises.

Vous pouvez vérifier qu'un diplôme ou un titre est bien enregistré au RNCP sur le site du répertoire :

www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/recherche

Attention : l'inscription au RNCP ne suffit pas à donner des équivalences avec un diplôme de l'Éducation nationale, d'autres ministères ou des diplômes étrangers. Elle ne donne pas d'équivalence en crédits ECTS comme le diplôme visé. Si, par exemple, vous avez obtenu un diplôme de niveau 6 (bac + 3/+ 4) et que vous souhaitez faire un master dans une université, celle-ci peut considérer que votre diplôme n'est pas équivalent à une licence et refuser votre admission. Les équivalences s'étudient au cas par cas.

Certificats d'école

Un certain nombre d'écoles reconnues ou non par l'État proposent leurs propres certificats. Dans ce cas, aucun contrôle n'a été effectué sur la qualité de la formation. Il ne s'agit en aucun cas d'un diplôme officiel. Il est donc nécessaire de bien s'informer sur la formation et les débouchés auprès d'anciens élèves, par exemple.

■ Autres critères

La reconnaissance du diplôme est un critère important pour sélectionner une école. Mais ce n'est pas le seul. D'autres informations sont à prendre en compte.

Moyens pédagogiques

Avant de vous engager dans une école, regardez attentivement le contenu de la formation. Combien d'heures de cours y a-t-il par semaine? Quelles sont les matières? Quelles sont les spécialités proposées? Faut-il suivre des stages? Combien de temps durent-ils? Y a-t-il un bureau des stages? Peut-on partir à l'étranger? Qui sont les enseignants? L'école propose-t-elle un double diplôme? Est-ce un établissement avec des promotions importantes ou une école de taille plus modeste avec une plus grande proximité entre étudiants et équipe enseignante? Quelles poursuites d'études sont envisageables?

Infrastructure et environnement

Regardez aussi l'environnement et la qualité des moyens proposés. Le mieux est encore de se déplacer pour discuter avec les élèves mais aussi pour vous rendre compte par vous-même des lieux et de l'infrastructure. Y a-t-il des laboratoires de langues, des équipements informatiques, une bibliothèque fournie, des installations sportives? L'école est-elle à proximité des transports en commun? Comment se passe la vie associative? Tous ces paramètres qui facilitent la vie des étudiants comptent aussi.

Frais de scolarité

Renseignez-vous bien sur le coût de l'école. Est-il possible d'étaler les paiements? Serez-vous remboursé en cas d'interruption? L'établissement accepte-t-il les étudiants boursiers? Propose-t-il des aides? Des prêts à taux 0? Des bourses au mérite ou sur critères sociaux?

Si vous devez partir à l'étranger dans une autre université, l'école paie-t-elle l'inscription? C'est généralement le cas. Mais vous devrez compter dans votre budget le voyage et le logement sur place.

Taux de réussite et débouchés

Si vous postulez dans une école privée hors contrat pour préparer un diplôme comme le BTS, regardez bien le taux de réussite aux examens.

Dans une école qui délivre un certificat d'école, essayez de connaître le taux d'insertion professionnelle des élèves. Est-ce une école connue des entreprises? Êtes-vous dans un secteur où un diplôme reconnu est nécessaire? Regardez aussi du côté du réseau des anciens élèves. Est-il actif? Que sont devenus les anciens?